 **St Chamond : L’arbre de la Laïcité vandalisé**

C’est à l’initiative de la délégation de Saint-Chamond, en collaboration avec les élus, qu’un arbre de la laïcité a été planté le 5 décembre 2015, en présence des associations laïques de la commune et des environs, des enseignants, des parents d’élèves mais aussi et surtout des élèves de **l’école Verlaine**.

Le choix de planter cet arbre devant une école affirmait que l’Ecole de la République est le lieu d’éducation premier du « **bien vivre ensemble** »

**Cet arbre a été vandalisé, brisé, mis à terre.**

Si c’est « l’œuvre » de quelques ados paumés en mal d’exploits à bon marché, on peut se demander ce que l’Ecole, ce que leurs parents ont raté.

En revanche, si dans le climat actuel de méfiance, de rejet de l’autre, de haine montante ; c’est l’expression d’extrémistes ou groupuscules distillant des idées racistes et xénophobes, il faut s’interroger sur ce que les politiques ou élites ont raté ou laissé s’installer.

Le climat délétère qui peu à peu gangrène notre société :

 Méfiance envers celui ou celle qui nous est différent

 Agression envers celui ou celle qui ne pense ni ne croit comme nous

 Rejet de celui ou celle qui n’aime pas comme nous

devient le terreau de ces exactions.

Pour **l’Union des DDEN de la Loire**, la réponse se trouve dans **les lois de la République** que nous ont léguées les Aristide Briand, Jean Jaures, Jean Zay et le conseil national de la résistance.

Il faut à tout prix préserver ce qui fait le ciment de notre société dans sa diversité, c’est-à-dire

**la Laïcité.**

Pour y parvenir, ne touchons pas à la Loi de 1905.

Nous le réaffirmons solennellement : **la loi de 1905, toute la loi, rien que la loi.**

Constitutionnalisons ses 2 premiers articles pour ériger un solide barrage aux dérives individualistes, communautaristes et racistes.

Pour l’union de la Loire des DDEN

R .Marion

La Talaudière le 7/04/2019